



FICHE DIPLÔME

MÉCANIQUE

TFP TECHNICIEN EXPERT APRÈS-VENTE AUTOMOBILE

Le(la) titulaire du Titre de Technicien Expert Après-Vente Automobile (TEAVA) intervient entre autres dans le domaine du diagnostic sur des équipements technologiques spécifiques et complexes.



Formation
certifiante



Niveau 5



Éligible au CPF



Format de formation

Formation en présentiel et en situation de travail dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou d'une convention de stage.

Durée

Cursus de 14 mois à 2 ans selon niveau d'études et expérience.

Formation accessible en bloc de compétences.



PRÉREQUIS :

- Être titulaire d'un Bac Professionnel dans le domaine de la maintenance automobile ou en avoir le niveau



OBJECTIFS :

- Assurer la maintenance préventive et corrective de tous types de voitures (moteurs thermiques, hybrides, électriques) ainsi que la pose d'accessoires,
- Intervenir sur des systèmes électriques, électroniques, pneumatiques et des équipements sophistiqués de haute technologie,
- Analyser, comprendre et résoudre les problèmes posés par les systèmes électriques et à gestion électronique.
- Intervenir dans la relation client.



POUR QUELS MÉTIERS ?

- Référent technique du service après-vente avec une mission d'appui et de formation.



EFFECTIFS

12 personnes
par groupe de métier.



PUBLIC

Tout public éligible à l'apprentissage, à la professionnalisation ou en reconversion.



TARIFS

Public apprenti :

Formation prise en charge par l'OPCO de branche.

Public en reconversion :

Formation prise en charge financière possible en fonction des droits acquis et du statut (demandeur emploi, salarié, stagiaire de la formation professionnelle...).

CGV consultables sur notre site web.



DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Contrats d'apprentissage :
Préinscription en ligne dès mars. Début de formation de fin août à début novembre.

Autres publics :
Inscription sur prescription (Pôle emploi, mission locale, entreprise...).



ACCESSIBILITÉ

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite ; pour toute demande spécifique, notre référent handicap est à votre disposition.



DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Toute entrée en formation fait l'objet d'un positionnement. Toute demande tout au long de l'année sera étudiée selon les places disponibles.



LIEU DE FORMATION

CFA CMA Nouvelle Aquitaine



PROGRAMME

Au Centre de formation

- Maintenance et diagnostic : systèmes mécaniques, d'injection et de dépollution
- Diagnostic et remise en état des systèmes à gestion électronique / multiplexée
- Diagnostic et intervention sur les systèmes de motorisation alternative,
- Conseils et appui technique
- Transmission des savoir-faire et savoirs techniques

En entreprise

- Réaliser une maintenance préventive et corrective,
- Poser des accessoires,
- Organiser la maintenance en relation avec les services du constructeur et/ou de l'équipementier,
- Gérer la maintenance,
- Former des collaborateurs.

Retrouvez
l'ensemble de
nos formations
en ligne



MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les + de notre CFA

Nos techniques d'animation

- Formation adaptée au marché du travail (taux d'insertion de 95%),
- Matériel de haute technicité,
- Véhicules pédagogiques de moins de 5 ans, équipés des dernières technologies (hybride, plug-in),
- CFA Pilote ANFA,
- Possibilité de mobilité européenne dans le cadre du programme ERASMUS.



ENCADREMENT

La formation est encadrée par des professeurs de matières techniques et générales, ainsi que par un maître d'apprentissage ou tuteur en entreprise.



SUIVI

Des bilans sur le parcours de formation en centre et en entreprise tout au long de la formation. Un lien et des échanges réguliers avec le tuteur en entreprise sont établis : visites, livret de suivi,...



ÉVALUATION

Evaluations par blocs de compétences et un jury final



APRÈS VOTRE DIPLÔME

FORMATION

CQP RÉCEPTIONNAIRE APRÈS-VENTE

FORMATION

INSERTION PROFESSIONNELLES

D'autres poursuites de formation sont envisageables après étude de votre parcours



Voir la fiche
filière



CONTACTEZ-NOUS !

CMA Nouvelle-Aquitaine
46 rue Général de Larminat
CS 81423 - 33073 Bordeaux cedex

☎ 30 06

www.cma-nouvelleaquitaine.fr



Organisme de formation enregistré sous le n° 75 33 12814 33 auprès du Préfet de région
1ER RÉSEAU DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'ARTISANAT



Cofinancé par
l'Union européenne

L'Europe
s'engage
en Nouvelle-
Aquitaine



Chambre
de
Métiers
et de
Artisanat
NOUVELLE-AQUITAINE

